

Communiqué de presse

Les dernières décisions du Département de l'Indre

Au cours de la Commission permanente du vendredi 2 février 2024, présidée par Marc Fleuret, Président du Département, 54 dossiers ont été examinés. Parmi les dossiers présentés, à noter les principales décisions :

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

- **Aide au maintien des Activités Commerciales en Zone Rurale** : une subvention de 36.158 € est accordée à la Commune de Chassignolles pour le transfert du bar-restaurant-multiservices dans une ancienne maison d'habitation sur le site de la Maison des Traditions.
- Dans le cadre du **Fonds départemental « une Commune - un Logement »**, le Conseil départemental subventionne l'aménagement des bâtiments communaux en vue de les transformer en logements locatifs. Des subventions sont accordées aux communes suivantes :
 - la Commune de Bazaiges recevra 2 subventions pour deux logements pour un montant total de 20.128 €,
 - 8.640 € attribués à la Commune de Cluis pour la réhabilitation du logement situé au-dessus de l'ancien syndicat d'initiative,
 - la Commune de Montipouret obtient une subvention de 12.568 € pour la réhabilitation d'un bâtiment communal,
 - la Commune de Roussines se voit attribuer une subvention maximale de 14.102 € pour la rénovation d'un logement communal.

SOLIDARITÉ

- **Développer l'offre médicale sur l'ensemble du territoire** :
 - deux aides financières de 30.000 € attribuées à deux néphrologues s'installant au Centre de néphrologie à Châteauroux,
 - quatre masseurs-kinésithérapeutes installés à Buzançais, Châteauroux et Issoudun bénéficient de l'aide à l'installation de 5.000 € avec une aide majorée de 10.000 € pour les visites à domicile,
 - deux aides financières de 5.000 € pour l'installation d'une cabine de télé-médecine à la pharmacie Autissier à Brassioux-Déols et au cabinet d'infirmiers, SCP Alliance Infirmiers à Châteauroux.

ATTRACTIVITÉ, TOURISME ET CULTURE

- **Conservation et restauration du patrimoine public et privé** : 8 opérations retenues pour un montant de 129.705 € dont 42.000 € pour la restauration du presbytère de Pouligny-Saint-Pierre, 29.462 € pour la restauration de la Maison Rouge à La Châtre et 15.188 € pour des travaux de maçonnerie du logis de la Maison Forte de la Grange Missée à Chaillac.
- **Aide à l'éducation culturelle et artistique** : 4.000 € attribués au collectif Fa.diese et à l'association «Les carnets de Marguerite» pour l'organisation des animations «Marionnettes et Musique au collège».
- **Soutien aux manifestations culturelles de Châteauroux et Issoudun** pour un montant global de 21.700 € dont 6.000 € attribués à l'association "Les amis du Festival de la Voix" pour l'édition 2024 du festival, 3.500 € accordés à l'association Tonnerre Productions pour l'organisation de 3 événements dédiés à la musique du rock & du métal et 4.500 € à la Ville de Châteauroux pour l'organisation du salon du livre.
- Le Département réitère son **soutien aux associations qui participent à l'animation du territoire**. À ce titre, les conventions ont été établies entre les différentes associations suivantes : L'Office Départementale d'Animation Socio-Educative (115.000 €), Le cirque Bidon (10.000 €), Musique au Pays de George Sand (38.000 €), les Gâs du Berry (6.000 €), le Son continu (37.000 €).
- **Aide départementale aux expositions artistiques organisées sur le territoire**. 6 subventions ont été accordées pour un montant global de 10.566 €.

ÉDUCATION

- **Soutien à l'enseignement supérieur** :
 - le Conseil départemental accorde une subvention de 214.000 € à l'Association pour le Développement de l'Enseignement Supérieur (A.D.E.S.I) dans le cadre de la convention de partenariat,
 - 149 bourses départementales d'enseignement supérieur accordées pour un montant global de 41.720 €. Le montant de l'aide est de 280 € pour l'étudiant titulaire d'une bourse nationale.
- **Le Département encourage l'apprentissage de la natation pendant le cycle secondaire**, pour les élèves de 6e des collèges publics et assure le financement intégral des transports vers les piscines. Une dotation de 14.117 € répartie entre les 6 collèges suivants : Les Sablons à Buzançais, Colbert à Châteauroux, Romain Rolland à Déols, Saint Exupéry à Éguzon, Louis Pergaud à Sainte-Sévère et Alain Fournier à Valençay.
- **Soutien aux actions pédagogiques dans les établissements scolaires** : une subvention de 11.500 € est attribuée à l'atelier Canopé qui organise des actions éducatives notamment Escapages et, accompagne de nombreux projets scolaires.

JEUNESSE ET SPORT

- **Soutien aux communes au titre du Fonds départemental des travaux d'équipements sportifs et socio-culturels** :
 - 210.000 € accordés à la Commune du Poinçonnet pour la réhabilitation des salles annexes du gymnase,
 - 26.250 € attribués à la Commune de Ciron pour l'aménagement de l'ancienne gare de marchandises en salle multiactivités.
- **Aide à la formation qualifiante dans le sport** : une bourse de 770 € a été attribuée à un jeune licencié au RACC afin de le soutenir dans sa formation pour passer le diplôme d'état de la jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, mention « rugby à XV ».

CONTACTS PRESSE :

Muriel Bonnefond - Direction de la Communication

Mail : mbonnefond@indre.fr - Tel : 02 54 08 38 53 / 06 72 01 09 26

Paul Gary - Direction du Cabinet du Président

Mail : pgary@indre.fr - Tel. : 02 54 08 36 68 / 06 80 59 64 92

indre  MON DÉPARTEMENT, CHAQUE JOUR À MES CÔTÉS